

Cristofaro, S. and Putzu, I. (eds.), *Language in the Mediterranean Area. Typology and Convergence. Il Progetto MEDTYP: Studio dell'area linguistica mediterranea*. Milano: FrancoAngeli, p. 187-199.

LE MALTAIS ET LES INTERFERENCES LINGUISTIQUES

Martine VANHOVE (C.N.R.S. - LLACAN)
4 ter, route des Gardes - F-92190 MEUDON
Tel. 33 1 45 07 58 78 - Fax 33 1 45 07 58 27
e-mail : vanhove@cnrs-bellevue.fr

SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE

Les habitants de l'archipel maltais, au nombre de 370 000 aujourd'hui, après avoir été conquis en 870 par les Musulmans, puis être définitivement rentrés dans le giron du catholicisme il y a près de 750 ans, parlent encore une variété d'arabe, proche, semble-t-il, des vieux dialectes citadins de Tunisie (Cohen 1988:106). Situé au centre géographique de la Méditerranée, au large de la Sicile et de la Tunisie, véritable carrefour commercial et stratégique sur ce qui fut la route des Indes, l'archipel se compose des îles de Malte (247 km²), de Gozo (68 km²) et des îlots inhabités de Comino, Cominetto et Filfla.

L'évolution très particulière de la langue maltaise par rapport aux autres dialectes arabes est indissociable de l'histoire politique, religieuse et économique du pays. Tout au long du Moyen Age, son sort dépend en effet de celui de la Sicile, et l'immigration en provenance d'Italie est encouragée. En 1530, Malte devient le bastion de la chrétienté avec l'installation des Chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, plus connus sous l'appellation de « Chevaliers de l'Ordre de Malte ». Les relations privilégiées avec la Sicile et l'Italie se poursuivant, l'italien s'implante comme langue de culture, même après la domination britannique sur les îles à partir de 1800 alors que le maltais reste, jusqu'au début du XXe siècle, un outil de communication orale. Ces échanges constants avec la Sicile et l'Italie ont laissé une empreinte profonde sur la langue des habitants de l'archipel par le truchement du bilinguisme d'une partie de la population, plus ou moins égalitaire selon les couches sociales.

L'influence de l'anglais ne commence à s'exercer à Malte qu'à partir du milieu du XIXe siècle et seulement de manière notable sur la langue depuis le milieu du XXe siècle par des emprunts, de plus en plus nombreux, facilités par un bilinguisme maltais et anglais quasi généralisé grâce au système scolaire. Le mélange des deux langues, est d'ailleurs un phénomène assez répandu, surtout parmi les locuteurs de moins de 40 ans et à l'école (*cf.* Camilleri 1995). Devenu un état indépendant en 1964, Malte a adopté le maltais comme langue nationale mais maltais et anglais coexistent tous deux en tant que langues officielles. Une grande partie de l'enseignement scolaire

et universitaire se fait en anglais et il existe une presse écrite et des documents administratifs dans cette langue. Il faut ajouter que l'italien conserve une très forte présence à Malte par le biais de l'école et de la télévision et qu'une grande partie de la population est aussi trilingue.

Les Maltais s'accordent généralement pour reconnaître deux variétés principales de leur langue. Le parler prestigieux, dit « standard », basé essentiellement sur ceux de la capitale La Valette et de la ville proche de Sliema, véritable pôle attractif, économique et social, de la société maltaise, est véhiculé par la télévision, la radio et l'école. Les « dialectes » que Puech (1994) a subdivisé en quatre sous-groupes en fonction de critères phonétiques (le système vocalique), sont parlés dans les villages. Nombreux sont les jeunes locuteurs villageois qui ont une pratique des deux variétés, l'usage du dialecte étant le plus souvent réservé au cercle de la famille et des amis dans le périmètre du village. Parmi la population âgée, certains locuteurs ne parlent que le dialecte de leur village. A l'inverse, la transmission des dialectes n'est pas toujours assurée par les parents et certains jeunes locuteurs villageois n'ont plus à leur disposition que la variété « standard ». Le mépris dans lequel est tenu l'usage du dialecte par certaines couches de la société maltaise, est bien sûr en grande partie responsable de ce recul.

Un effet spectaculaire du multilinguisme des maltais a été l'adoption d'un alphabet officiel en caractères latins en 1934, alphabet dans lequel sont désormais rédigés les documents de tous ordres, depuis l'abondante et excellente littérature, en passant par la presse écrite, jusqu'aux documents juridiques et administratifs. Cet alphabet, qui ne note ni la longueur vocalique ni la place de l'accent, a été conçu en fonction de critères morphophonétiques et étymologiques et possède quelques diacrités et digraphes particuliers : **ie** est une diphtongue ouvrante, **ċ** une affriquée palatale sourde, **ġ** une affriquée palatale sonore (mais **g** une occlusive palatale sonore), **ħ** une fricative pharyngale sourde, **j** une semi-consonne palatale, **x** une fricative palatale sourde, **ż** une fricative dentale sonore, et **z** correspond à deux sons d'origine italienne : les affriquées dentales sourde (phonologisée) et sonore (rare, en train de se phonologiser, semble-t-il) ; les notations étymologiques de phonèmes disparus du maltais sont **h**, qui correspond à la fricative laryngale sourde de l'arabe classique, **gh** (notée ' en fin de mot) qui correspond aux deux fricatives sonores, la vélaire et la pharyngale, et **q** prononcée actuellement comme une occlusive laryngale sourde et non plus comme une uvulaire.

PHONOLOGIE

Tableau des consonnes

p	t	k	ʔ
b	d	g	
	ts	tʃ	
		dʒ	
	f	s	ħ
	v	z	◌[◦]
m	n		
	r		
	l		
w		j	

NB : ◌[◦] est un phonème virtuel aux réalisations diverses.

Tableau des voyelles

<i>brèves</i>			<i>longues</i>		
i			i:		u:
ɛ	ɔ		ɛ:	iə	ɔ:
	a			a:	

Par rapport à l'arabe, certains phonèmes ont été acquis et d'autres perdus. Ces évolutions sont dues au contact avec le sicilien et l'italien et aux évolutions internes : confusion des consonnes dentales occlusives et spirantes dites « emphatiques » (*i.e.* laryngalisées) avec les simples correspondantes (**t**, **s**, **d**), perte des vélaires **x** (confondue avec la pharyngale **ħ**) et **ɣ**, de la pharyngale **ʕ**, de l'uvulaire **q** (passée à la laryngale **ʔ**) et de la laryngale **h** ; acquisition de la bilabiale **p**, de la labiodentale **v**, des affriquées **ts** et **tʃ** ; accroissement et phonologisation du stock des voyelles, soit par emprunt direct au siculo-italien (**ɔ:**, **ɛ:**) soit par évolution interne (**ɔ**, **ɛ**, **iə**), soit par transfert de distinctivité lié à la perte des consonnes emphatiques (**a**, **ɛ**), les trois facteurs ayant pu se combiner pour renforcer le statut phonologique de tel ou tel son (voir Cohen 1970). Par contre, l'absence des interdentes et de l'occlusive laryngale (remontant à un **ʔ** étymologique et non à **q**) semble bien être un héritage direct de la variété d'arabe maghrébin dont provient le maltais.

LEXIQUE

Sur le plan lexical, les emprunts ont été massifs, et le sont toujours : numériquement, ils supplantent légèrement le fonds arabe (Aquilina 1987-90). Ils sont bien sûr nombreux dans la terminologie des techniques et concepts récents (Aquilina 1981:9-11). De plus, les cas de synonymes d'origine arabe et italienne ne sont pas rares et des mots du vocabulaire de « base » ont été remplacés par du vocabulaire d'origine italienne. Ainsi le « père » est-il appelé **missiør**. Malgré tout, le vocabulaire de souche arabe est suffisamment vaste pour exprimer la variété des idées et des situations de la vie courante et Fenech (1978:132-141) a calculé qu'il représente entre 70 et

90% des termes utilisés en discours ou dans les textes, selon qu'il s'agit de la langue de la presse, de l'expression orale ou de la littérature.

MORPHOLOGIE

Les répercussions des contacts linguistiques ont été très importantes dans la morphologie de la langue. Le maltais a hérité des dialectes arabes une structure, tant nominale que verbale, fondée sur le croisement de racines consonantiques et de schèmes. Les racines forment un inventaire ouvert, mais les éléments consonantiques constitutifs de celles-ci sont limités à trois, parfois quatre ou cinq, rarement deux. Les schèmes, quant à eux, sont en nombre réduit : environ 80 (soit moitié moins qu'en arabe classique), dont les trois quarts concernent les racines triconsonantiques. De plus, un tiers d'entre elles est de faible rendement. Les schèmes purement radicaux sont les moins nombreux. Le plus souvent, les schèmes sont augmentés au moyen d'affixes, préfixe ou infixe pour les verbes, préfixe, infixe ou suffixe pour les noms. Comme en arabe, ils sont très peu nombreux : **t-**, **n-**, **st-**, **m-** ou l'une des quatre voyelles brèves **a**, **ɛ**, **i**, **ɔ** (résultat de l'harmonisation vocalique et de la perte de la laryngale ʔ de l'arabe) pour les préfixes, **-t** pour les infixes, **-a:n** (variante **-iə**), **-i**, **-a**, **-in** pour les suffixes. En maltais, un seul suffixe fonctionne comme élément de dérivation directe. Il s'agit de **-i** qui sert à former des adjectifs relatifs : **melh** "sel", **melhi** "salin". Les autres affixes ne sont qu'éléments de schèmes. Ainsi **-a:n** et **-in**, associés à une modification de la structure du radical, entrent dans la formation d'adjectifs : **ħosbin** "pensif" (**ħaseb** "penser"), et de noms verbaux : **tajra:n** "vol" (**ta:r** "voler").

Les emprunts anciens, mais aussi récents dans la mesure où le terme source est de structure facilement adaptable au maltais, se sont pour partie coulés dans ces moules fournis par les schèmes, sans toutefois jamais fournir beaucoup de dérivés, d'ailleurs souvent devenus obsolètes. En voici quelques uns, illustrés par des exemples de toutes origines : C1vC2vC3 **ħabel** "corde", **dzənot** "joints" (< it.), C1v:C2vC3 **riəʔed** "endormi", C1vC2C2vC3 **saffar** "siffler", tv-C1C2i:C3 (schème de nom verbal) **tifsi:r** "sifflement", **tibtʃi:r** "massacre" (< it.), mv-C1C2u:C3 (schème de participe passif) **miktu:b** "écrit", C1vC2C3v:C4 **ʔanfu:d** "hérisson", **seftu:r** "serviteur" (< sic.), mv-C1vC2C2vC3 (schème de participe passif) **mʔabbad** "attaché", **mfallats** "falsifié" (obs., < it.).

Il convient d'ajouter, que l'arabe ne se résumant pas à ce système en schèmes et racines, le maltais a aussi hérité de suffixes désinentiels venant se joindre à la base lexématique pour former des féminins et des pluriels (en plus de la trentaine de schèmes de pluriel). La désinence **-i:n** (qui ne s'applique qu'aux termes d'origine arabe) permet la formation du pluriel de noms masculins, des participes et de quelques schèmes d'adjectifs : **bnedmi:n** "êtres humains", **giddibi:n** "menteurs", **miksuri:n** "cassés". **-iə** (variantes **-a:t** et **-ijjə**) est principalement employée avec la plupart des noms féminins à finale **-a** : **bajda** "œuf", pl. **bajdiə** (< ar.), **frötta** "fruit", pl.

frottjiet (< it.) et dans de nombreux emprunts à finale vocalique, en majorité masculins : **pa:tri** “moine”, pl. **patrijjiët**.

Mais ce système est en voie de figement. Sous l’influence des langues romanes et de l’anglais, la structure associant racines et schèmes s’est affaiblie, le nombre des dérivés s’est considérablement réduit, des morphèmes ont été empruntés, des « compromis » structurels originaux se sont mis en place, mêlant la morphologie des schèmes à la morphologie agglutinante du sicilien et de l’italien (voir Mifsud 1994 et 1995). La morphologie anglaise commence aussi à pénétrer, très timidement, dans la structure du maltais.

Les formes nominales sont constituées d’une base lexicale (pouvant correspondre aux divers schèmes de la langue) à laquelle peuvent s’ajouter des marques postposées de genre et de nombre, et, éventuellement, un suffixe personnel à valeur possessive. Elles constituent une unité accentuelle et peuvent comporter un article proclitique. Il n’existe pas de déclinaison casuelle. Pour les noms d’origine siculo-italienne ou anglaise, le système des schèmes étant devenu moins productif, les mots empruntés à date récente ne sont plus que rarement modifiés de manière à s’y adapter. Par conséquent, les restrictions pesant sur la structure syllabique sont moins grandes.

Seuls les schèmes de pluriels dits « internes » sont restés très vivants. Nombre de noms et d’adjectifs d’origine non arabe forment leur pluriel non par suffixation d’un morphème spécifique, mais au moyen d’un schème différent de celui du singulier, sur le modèle des substantifs d’origine arabe : **furketta** “fourchette”, pl. **friəket** (< it.), **skru:n** “vis, hélice”, pl. **skrejjen** (< ang.). Des formes hybrides se sont même constituées pour des mots longs : la première partie du mot demeure invariable, tandis que la fin est soumise à modification interne : **persja:na** “persienne”, pl. **persjajjen**, **umbrella** “parapluie”, pl. **umbrellel** (cf. Mifsud 1994).

C’est dans le domaine le plus pauvre de la morphologie arabe, celui des suffixes de dérivation directe, que la morphologie du maltais s’est particulièrement enrichie par des emprunts au sicilien et à l’italien. Des mots d’origine arabe se sont même vu, sporadiquement, attribuer l’un de ces suffixes. Ils permettent de former des participes, des noms verbaux, des adjectifs, des adverbes, des superlatifs, etc. **-a:t** et **-u:t** forment des participes passifs : **indanna:t** “damné” de **indanna** “damner” (< it.), **spellu:t** “épilé” de **spella** “épeler” (< ang.), **emmu:t** “cru” de **emmen** “croire” (< ar.) ; **-a:r** forme des noms verbaux : **imbutta:r** “fait de pousser” (< it.), **iffilmja:r** “tournage d’un film” (< ang.), **stenna:r** “attente” (< ar.) ; **-ment** forme des adverbes et des noms : **tʃertament** “certainement”, **zgumbrament** “déménagement”. On peut encore citer : **-erijja**, **-u:z**, **-adʒdʒ**, **-izmu**, **-nett** (mot italien devenu suffixe en maltais), **-tstsjo:ni**, **-a:rju**, etc. (voir Tosco 1993 et Vanhove 1994b).

Des désinences de pluriel ont aussi été empruntées, mais ne s’appliquent qu’aux substantifs d’origine non arabe. **-i** (< it.), s’utilise avec des noms et des adjectifs d’origine sicilienne ou italienne se terminant soit par les voyelles **u** ou **a**, soit par une ou deux consonnes : **bra:vu** “malin”, pl. **bra:vi**, **sulda:t** “soldat”, pl. **sulda:ti**. Le suffixe **-s** (< ang.) demeure un pluriel marginal, il n’est employé que pour quelques noms d’origine anglaise (**film** “film”, pl. **films**), lesquels prennent le plus souvent un pluriel arabe (aussi **filmijjiët**).

Pour ce qui est de la morphologie verbale, le système de dérivation par modification de la base lexicale hérité de l'arabe est totalement figé et même en régression (*cf.* Vanhove 1993). Celui-ci, comme en arabe, comprend, pour les verbes à racine triconsonantique, une forme de base à thème simple qui ne comporte que les consonnes radicales, et huit formes dérivées à thème complexe (comme dans les dialectes maghrébins, la forme à préfixe ? a été perdue) obtenues par préfixation ou infixation d'un ou deux éléments consonantiques non radicaux : **n**, **t**, **nt** et **st**, par allongement de la consonne médiane ou d'une voyelle du thème de base, ou bien par la combinaison de ces deux procédés. Aucun verbe maltais ne comporte la totalité des formes dérivées : **baram** "tordre", **barram** "tordre fréquemment", **nbaram** "être tordu", **tbarram** "être tordu fréquemment", **btaram** "être tordu", **biə°ed** "éloigner", **tbie°ed** "s'éloigner", **aħmar** "rouge", **ħma:r** "rougir", **ħammar** "teindre en rouge", **ħammar** "être teint en rouge", **°adʒeb** "merveille", **st°adʒeb** "s'étonner".

Pour les verbes dont le radical contient quatre consonnes, il n'existe qu'un seul thème dérivé à préfixe **t-** : **baħbaħ** "rincer abondamment", **tbahbaħ** "s'asperger d'eau", **baskat** "cuire" **tbaskat** "être cuit".

Une partie des verbes d'origine sicilienne et italienne (mais aucun d'origine anglaise) participe au système de dérivation, mais beaucoup des formes dérivées sont devenues obsolètes. Désormais, toute création lexicale se fait au moyen d'emprunts directs. La quasi-totalité est intégrée selon un modèle qui est une adaptation et une systématisation d'une morphologie dialectale sicilienne (voir Mifsud 1995:160-4). Ce modèle consiste en un redoublement de la consonne initiale (précédée d'une voyelle d'appui **i**-après un mot terminé par une consonne) : **(i)ppressa** (< it.) "presser", **(i)rriversja** (< ang.) "faire marche arrière".

Le verbe oppose un singulier à un pluriel et distingue trois personnes. Le genre n'est différencié qu'à la troisième personne du singulier. Dans la mesure où il intègre un indice de personne, le verbe peut former à lui seul un énoncé complet. Il participe en outre aux oppositions aspecto-temporelles (accompli et inaccompli) et modales (indicatif, impératif). L'opposition de diathèse (actif, passif) survit encore un peu dans le système de dérivation, mais le procédé le plus productif consiste en l'utilisation d'une périphrase, calquée de l'italien. Elle comporte un auxiliaire **dʒiə** "venir" et un participe passif (l'agent n'est que très rarement exprimé) et peut même s'appliquer aux verbes d'origine arabe ayant conservé un passif dérivé : **dʒiə ppumpja:t** "il fut pompé" (< it.), **dʒiə miktub** ou **jinkiteb** "il fut écrit". Toute forme verbale connaît deux types de conjugaison (sauf rares exceptions) et peut être décomposée en une marque personnelle préfixée (inaccompli) ou suffixée (accompli), un thème, éventuellement muni d'un préfixe ou d'un infixe, une marque de genre (féminin à la 3e personne du singulier) et une marque de nombre (au pluriel). Comme les dialectes maghrébins, le maltais a régularisé le paradigme de la conjugaison préfixale : les deux premières personnes ont un préfixe en **n-** et toutes les personnes du pluriel un suffixe **-u**. Le verbe peut être suivi d'un ou deux suffixes personnels en fonction d'objet direct et indirect (introduit par une préposition) avec lesquels il constitue une unité accentuelle. Une troisième forme, le participe actif, entre également dans le système verbal, mais seulement pour une douzaine de verbes de mouvement et d'attitude (voir Vanhove 1993:134-5).

kiteb “écrire”

		Conj. suff.	Conj. préf.	Impératif
sing.	1	ktib-t	ni-kteb	
	2	ktib-t	ti-kteb	i-kteb
	3 m	kiteb	ji-kteb	
	3 f	kitb-et	ti-kteb	
plur.	1	ktib-na	ni-ktb-u	
	2	ktib-tu	ti-ktb-u	i-ktb-u
	3	kitb-u	ji-ktb-u	

Ce système concerne aussi les verbes empruntés au siculo-italien et à l’anglais. Ceux qui ne se sont pas adaptés à la structure syllabique héritée de l’arabe, c’est-à-dire la très grande majorité, connaissent cependant une conjugaison adaptée du modèle maltais, celle des verbes à troisième radicale semi-vocalique (elle diffère légèrement de celui des verbes à trois consonnes fortes ci-dessus). Le timbre de la voyelle désinentielle de l’inaccompli (-a ou -i) dépend alors de l’étymologie (pour les détails voir Mifsud 1995).

Le maltais possède également un grand nombre d’auxiliaires, particules verbales et préverbes qui viennent nuancer et enrichir l’opposition fondamentale entre accompli et inaccompli, dans les domaines aspectuel, temporel et modal (voir Vanhove 1993).

SYNTAXE

L’étude de l’impact des langues romanes sur la syntaxe et la phraséologie du maltais est beaucoup plus délicate à mener. S’il n’est pas difficile de montrer que certaines constructions sont des calques pures et simples (*cf.* la construction passive avec l’auxiliaire **dżiə** “venir”¹), et que d’autres sont attribuables à des évolutions internes, parallèles à celles connues dans d’autres dialectes arabes et langues sémitiques (c’est le cas de l’auxiliaire du progressif **ʔiəʔed** “lit. assis”), il peut être plus difficile de déceler dans les évolutions propres au maltais la part de responsabilité, souvent insidieuse, des contacts linguistiques en la matière. Il est tout de même possible de citer un exemple clair, celui de l’extrême prolifération des constructions verbales avec auxiliaire. Le maltais n’en possède pas moins de 45, avec 208 combinaisons possibles recensées à ce jour correspondant à pratiquement autant de nuances modales, aspectuelles et temporelles (Vanhove 1993). On ne peut rendre compte de ce phénomène, inconnu dans de telles proportions en arabe aussi bien qu’en italien, par de simples explications mécaniques d’emprunts et de calques. C’est par la dynamique de ses propres structures que le maltais a répondu aux nouveaux besoins, nécessités et exigences nés des profonds contacts culturels et linguistiques. Dans ce cas particulier, la possibilité de créer des auxiliaires, dont certains existaient déjà dans la langue, en a été le moteur (*cf.* Vanhove 1994a).

Dans la phrase verbale simple, l’ordre des termes le plus neutre, comme pour beaucoup d’autres dialectes arabes, est de type SVO. Mais toutes les

¹ Sur ce sujet, voir la belle étude de Drewes (1994).

combinaisons sont possibles, accompagnées de l'intonation requise, selon des critères liés à la topicalisation ou à la focalisation. Selon Kalmar et Agius (1983) qui ont étudié l'ordre des termes dans une perspective de dynamique de la communication, c'est affaire de dépendance contextuelle. Dans un enchaînement, le maltais placera en premier l'information déjà connue, c'est-à-dire le lien avec ce qui précède ; il s'agit le plus souvent du sujet, mais si un autre élément sert de lien, on aura alors tendance à avoir un ordre VS, nécessairement quand S est l'information nouvelle ou quand V est le lien :

SVO : **it-tifel ?atel il-?attu:s** [art-garçon / il tua / art-chat] "le garçon a tué le chat"

SOV : **it-tifel, il-?attu:s ?atel** [ART-garçon / ART-chat / il tua] "le garçon, c'est le chat qu'il a tué"

OSV : **il-?attu:s it-tifel ?atel** [ART-chat / ART-garçon / il tua] "le chat, c'est le garçon qui l'a tué"

OVS : **il-hayt ma-kontu:-f tirrandzaw-h intom** [ART-mur / NEG-vous fûtes-NEG / vous réparez-lui / vous] "le mur, vous ne le réparez pas, vous"

VSO : **meta ra:t if-?i:ha is-sulta:n sellmiot-l-u** [quand / elle vit / ART-vieille / ART-sultan / elle salua-à-lui] "quand la vieille vit le sultan, elle le salua"

VOS : **?a:l lil di:k il-mara il-halliəl** [il dit / à / DEM+F+SG / ART-femme / ART-voleur] "le voleur a dit à cette femme"

L'objet peut être explicitement marqué, et ce, de manière assez fréquente dans la langue parlée, par une préposition **lil** "à", obligatoirement avec les noms propres, et s'il y a deux objets pronominaux ou si l'objet pronominal est topicalisé (il y a alors reprise anaphorique de l'objet après le verbe) :

iħobb lil dżanni [il aime / à / Jean] "il aime Jean"

iħobb lil-°om u lil-na [il aime / à-eux / et / à-nous] "il nous aime, eux et nous"

lil-°om iħobb-°om [à-eux / il aime-eux] "eux, il les aime"

La phrase nominale, équative et attributive, héritée de l'arabe, est encore une structure très vivante en maltais, même si elle tend à régresser au profit d'énoncés avec copule pronominale (aussi hérités de l'arabe), surtout pour l'expression de la relation d'identité (Vanhove 1993:358). L'ordre « neutre », de loin le plus fréquent, est sujet + prédicat, le sujet étant toujours fortement déterminé. L'ordre inverse est possible et permet de topicaliser le prédicat. La phrase nominale n'est pas porteuse de marques d'aspect, temps ou modalité. Ces valeurs sont uniquement contextuelles.

² Les trois derniers exemples sont empruntés à Kalmar et Agius (1983).

l-imħabba l-a?wa ħa:dʒa [*ART-amour / ART-plus forte / chose*] “l’amour est ce qu’il y a de plus fort”

ħolma tiə°-i di:k [*rêve / de-moi / DEM+F+SG*] “c’est mon rêve”

l-art °i:ya l-°eru:? ta°-na [*ART-terre / elle / racine / de-nous*] “la terre, c’est nos racines”

da:n l-u:zu °u:wa wis? anti:k [*DEM+M+SG / ART-usage / lui / très / ancien*] “cet usage est très ancien”

Il est possible d’expliciter les sèmes temporels ou modaux au moyen d’un verbe **kiən** “être” :

missiər-i kiən mastrudaʃʃa [*père-mon / il fut / charpentier*] “mon père était charpentier”

il-proble:ma dejjem tku:n il-proble:ma finantsja:rja [*ART-problème+F / toujours / elle sera / ART-problème+F / financière*] “le problème sera toujours un problème financier”

Le maltais utilise aussi une copule d’origine participiale, **ʔiə°ed** “assis”, dans les cas de localisation temporelle ou d’attribution contingente, mais aussi, de plus en plus, pour la localisation permanente. Cette copule peut être précédée d’un auxiliaire :

il-ʔattu:s ʔiə°ed ħdejn il-kaldaru:n [*ART-chat / COPULE+M+SG / près / ART-chaudron*] “le chat est à côté du chaudron”

f-id-ɛjk ʔe:da l-liberta [*dans-main-ta / COPULE+F+SG / ART-liberté+F*] “la liberté est entre tes mains”

it-tfajla kiənət ʔe:da fi-l-wiəd [*ART-fillette / elle fut / COPULE+F+SG / dans-ART-vallée*] “la fillette était dans la vallée”

Pour ce qui est des phrases locatives et existentielles (à sujet indéterminé, mais un sujet déterminé est également possible, quoique rare), le maltais se sert essentiellement d’une construction composée d’un prédicat, de l’adverbe de lieu **emm** “là” (qui assume à lui seul la fonction de prédicat dans la phrase existentielle) et d’un sujet. Dans les phrases locatives, le sujet ne peut jamais être placé en tête, alors que cet ordre est possible (en énoncé assertif avec valeur topicalisante ou focalisante, ou en énoncé interrogatif) si la phrase a une valeur existentielle :

emm ħafna niəs [*là / beaucoup / gens*] “il y a beaucoup de gens”

le:, differentsa emm [*non / différence / là*] “non, une différence, il y en a une”

fi-l-kamra l-əħra emm tifla [*dans-ART-pièce / ART-autre / là / fille*] “dans l’autre pièce il y a une fille”

emm tifla fi-l-kamra l-əħra “il y a une fille dans l’autre pièce”

fi-l-kamra l-əħra, tifla emm “dans l’autre pièce, c’est une fille qu’il y a”

Pour les phrases locatives, il est aussi possible d’utiliser la préposition **fi:** “dans” suivie du pronom suffixe de 3e personne. La construction est limitée aux sujets inanimés et a nécessairement un sens inclusif. Le seul ordre permis est prédicat + **fi:** + pronom + sujet :

il-ktiəb fi:-h zewd₃ taʔsimiət [*ART-livre / dans-lui / deux / chapitres*] “il y a deux chapitres dans le livre”.

La possession et l'appartenance peuvent s'exprimer de plusieurs façons. Il subsiste une tournure synthétique héritée de l'arabe ; elle consiste en la juxtaposition de deux termes dans l'ordre déterminé - déterminant, avec modification formelle du premier si celui-ci est de genre féminin (ou au duel, forme résiduelle). Elle ne se rencontre que pour la possession inaliénable, en particulier avec les parties du corps, les toponymes, les noms de lieu, les relations de parenté. Le premier élément nominal n'est jamais déterminé alors que le second l'est obligatoirement :

siəʔ-u [*pied-lui*] “son pied”

nann-it-°a [*grand-mère-F-elle*] “sa grand-mère” (**nanna** “grand-mère”)

bin il-mara [*filis / ART-femme*] “le fils de la femme”

wiəd il-°asel [*vallée / ART-miel*] “la Vallée du Miel”

nofs il-biṯha [*milieu / ART-cour*] “le centre de la cour”

ktiəb missiər-ək [*livre / père-toi*] “le livre de ton père”

La construction la plus fréquente est la tournure analytique bien connue des dialectes arabes. L'ordre est le même que celui ci-dessus, mais les deux termes sont séparés par une préposition, **ta°** “de” (< ar. **mtaʔ**), et il n'y a aucune contrainte de détermination :

il-ktiəb taḥ-ḥa [*ART-livre / de-elle*] “son livre”

ḥali:b ta°-l-moʔza [*lait / de-ART-chèvre*] “du lait de la chèvre”

l-ijku:pa ta°-l-mara [*ART-balai / de-ART-femme*] “le balai de la femme”

ra:dʒel ta° °erf [*homme / de / sagesse*] “un homme de science” ou “un homme sage”

Le maltais comporte une série de pseudo-verbos “avoir” qui forment un paradigme. Le premier est commun à nombre de dialectes arabes. Il s'agit de la préposition **°and** “chez”, conjuguée au moyen des pronoms suffixes. Les deux autres sont spécifiques au maltais³ et ont été formés à partir du verbe “être” **kiən** - **iku:n** (figé à la 3e personne du masc. sing., avec modifications phonétiques), auquel se sont agglutinés la préposition **ḥil** “à” (réduite à **l**) et les pronoms suffixes : **kel-l-u** “il avait”, **ikəl-l-u** “il aura”. Leurs valeurs sont celles, respectivement, d'un présent générique, d'un accompli dans le récit, et d'un futur modal (cf. Vanhove 1993:409-27).

°andu liza:r °al-l-bejḥ [*il a / drap / pour-ART-vente*] “il a un drap à vendre”

il-karniva:l kellu bidu:-ḥ f-dʒunju [*ART-carnaval / il avait / début-son / dans-juin*] “le carnaval avait son début en juin”

kull ma irri:d ikolli [*tout / quoi / je veux / j'aurai*] “tout ce que je veux, je l'aurai”

Ces pseudo-verbos “avoir” rentrent aussi dans la composition de nombreuses tournures idiomatiques pour exprimer des dispositions subjectives. Certaines d'entre elles sont à l'évidence calquées de l'italien :

³ La tournure, non morphologisée, existait déjà en arabe classique et se rencontre aussi dans les dialectes arabes.

°**andu bzonn** “il a besoin”

°**andek il-bidu ta° riəh** [tu as / ART-début / de / rhume] “tu as un début de rhume”

CONCLUSION

Le maltais est donc le produit d’un mélange particulièrement complexe de langues à tous les niveaux de sa structure linguistique. Ceci en fait, malgré son petit nombre de locuteurs, un véritable laboratoire pour les études typologiques, tant il est vrai qu’il faudra prendre en compte le poids des contacts de langues pour mesurer à leur juste valeur les rencontres structurelles avec les autres langues du bassin méditerranéen.

Abréviations

ang.	anglais	obs.	obsolète
ar.	arabe	pl.	pluriel
ART	article	préf.	préfixale
conj.	conjugaison	S	sujet
F	féminin	sg., sing.	singulier
it.	italien	sic.	sicilien
lit.	littéralement	suff.	suffixale
m., masc.	masculin	V	verbe
O	objet		

Bibliographie

- Aquilina, Joseph, (1959) 1973, *The Structure of Maltese*, Malta University Press.
- 1981, *Papers in Maltese Linguistics*, Malta University Press.
- 1987-1990, *Maltese-English Dictionary. Volume One: A-L. Volume Two: M-Z*, Malte, Midsea Books Ltd.
- Camilleri, Antoinette, 1995, *Bilingualism in Education. The Maltese Experience*, Heidelberg, Julius Groos Verlag.
- Cohen, David, 1970, Le système phonologique du maltais : Aspects synchroniques et diachroniques, *Etudes de linguistique arabe et sémitique*, Den Hague-Paris, Mouton, 126-149.
- 1988, Article “Arabe”, *Les langues dans le monde ancien et moderne. Langues chamito-sémitiques*, publié sous la direction de J. Perrot, Paris, éd. du C.N.R.S., 105-124.
- Drewes, A.J., 1994, Borrowing in Maltese, *Mixed Languages. 15 case studies in language intertwining*, P. Bakker & M. Mous eds., Amsterdam, Ifott, 83-111.
- Fenech, Edward, 1978, *Contemporary Journalistic Maltese: an Analytical and Comparative Study*, Leiden, Brill.
- Kalmar, Ivan & Dionisius Agius, 1983, Verb-subject order and communicative dynamism in Maltese, *Zeitschrift für Dialektologie und Linguistik* 50, 335-354.
- Mifsud, Manwel, 1994, International pluralization in Maltese: continuity and innovation, in D. Caubet et M. Vanhove éd., *Actes des premières journées*

internationales de dialectologie arabe de Paris, Paris, Publications Langues'O, 91-105.

Mifsud, Manwel, 1995, *Loan Verbs in Maltese. A Descriptive and Comparative Study*, Leiden - New York - Köln, E.J. Brill.

Puech, Gilbert, 1994, *Ethnotextes maltais*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz.

Tosco, Mauro, 1993, Morfologia Italiana In Maltese, *Semitica. Serta Philologica Constantino Tsereteli Dicata*, Torino, Silvio Zamorani ed., 319-331.

Vanhove, Martine, 1993, *La langue maltaise. Etudes syntaxiques d'un dialecte arabe "périphérique"*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz.

— 1994a, The Island of Malta, a Crossroad for Influences ? The Case of Auxiliary Verbs, *Languages on the Mediterranean. Substrata. The Islands. Malta. Proceedings of the Conference held in Malta, 26-29 September 1991*, 286-292.

— 1994b, La langue maltaise : un carrefour linguistique, *R.E.M.M.* 71, 167-183.

— 1997, Un marqueur polysémique en maltais: għad (/°ād/). *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* XCII/1, 269-293.